

Résolution 19: L'économie de Solidarité Sociale

Le troisième Congrès de StreetNet International

AYANT NOTE:

1. Que dans la plupart des pays du monde, connus comme sous-développés ou en voie de développement, l'augmentation du taux de chômage a atteint des niveaux alarmants, en tant qu'un résultat des politiques économiques et de marché néfastes, qui ont été imposées depuis des décennies par le système néolibéral mondial, forçant entre 30 à 70 % de sa population économiquement active de chercher une occupation dans ce que l'on appelle le secteur de l'économie informelle, par exemple en tant que vendeurs de rue ou travailleurs autonomes.
2. que les conditions de travail et de vie de la plupart de ces travailleurs sont précaires, dans des conditions de pauvreté, pauvreté extrême et sans aucune assistance technique, financière et sociale de l'état, et la majorité dans ce secteur sont des femmes qui sont des gagne – pain qui prennent en charge leurs familles.
3. Que malgré ces conditions défavorables, ces travailleurs maintiennent leur activité de travail, en évitant de chômage partiel ou total, par le biais de micro et petites entreprises, principalement de nature familiale, produisant et offrant une variété des biens et services, ainsi que l'artisanat et autre produits de consommation de base.
4. Que dans ce secteur de l'économie informelle, les vendeurs de rue ou travailleurs autonomes, malgré les adversités dans lesquelles ils travaillent, joue un rôle important dans l'économie de leurs pays à travers l'impact positif qu'ils ont sur les indicateurs concernant la survie au chômage, le PIB et la stabilité sociale, au point de former **un nouveau secteur économique, qui est régi par les principes et les valeurs de responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et de solidarité et ceci est essentiel au développement de la démocratie et de la citoyenneté économique.**
5. Que la richesse et l'équilibre de la société sont en raison de sa diversité, et que cette économie sociale et solidaire contribue activement à elle, par l'amélioration et le renforcement social, stabilité communautaire et familiale, pourvoir un modèle de micro et petites entreprises par lesquels l'économie sociale et solidaire contribuent à une croissance stable et durable, **et fondamentalement au développement de la démocratie et citoyenneté économique.**
6. Que les valeurs de l'économie de la solidarité sociale sont étroitement cohérents avec les objectifs de l'inclusion sociale, travail décent, formation et réintégration sociale des personnes défavorisées (comme l'a démontré, par exemple, des coopératives de micro crédit conçus par le professeur Mohammed Yunus, - gagnant du prix Nobel, qui, en facilitant l'intégration financière a augmenté l'influence des femmes), et qui offre d'importante innovation sociale, assistant les gens qui rencontrent des difficultés à trouver leurs propres solutions aux problèmes sociaux, de l'égalité des genres, qualité de la vie familiale et leur donne la possibilité de prendre soin de leurs enfants mineurs, membres âgés de la famille et personnes avec un handicap.

7. En général, les entreprises de l'économie de la solidarité sociale sont micro entreprises et petites entreprises qui contribuent à un modèle économique durable où les gens sont plus importants que le capital.

PAR LA PRESENTE, PREND LA RESOLUTION DE:

Demander, travailler, influencer les États où il y a des organisations affiliées à StreetNet à :

1. Promouvoir des politiques pour défendre le concept de l'économie sociale et solidaire comme une "approche différente de business," dont le but principal est non seulement le rendement financier, mais aussi et plus encore, les avantages pour la société dans son ensemble afin que la nature particulière de l'économie sociale et solidaire soit prise en compte dans l'élaboration des cadres juridiques;
2. Inclure l'économie sociale et solidaire, ses membres et partenaires (coopératives, sociétés mutuelles, associations et autres) dans sa législation et ses politiques, implémenter un accès facile à crédit, bénéfices d'impôt, développement de micro crédits, assistance technique et sécurité sociale ainsi que les incitations à mieux prendre en charge les organisations de ce genre créées avec un objectif social;
3. Assister les membres de l'économie sociale et solidaire comme investissement réel dans la construction de réseaux de solidarité qui peuvent renforcer le rôle des communautés et des autorités locales dans le développement de politiques sociales, démocratie et citoyenneté économique;
4. Promouvoir la compétitivité locale et la capacité d'innovation, en tenant compte du potentiel de l'économie sociale et solidaire pour créer la stabilité dans un contexte d'économie essentiellement cyclique, à travers la réallocation et le réinvestissement des profits au niveau local, promotion d'une culture d'une nouvelle entreprise, liant les activités économiques aux besoins locaux, maintenance des activités à risque (p. ex., artisanat) et génération de capital sociale;
5. Développer des programmes pour les membres de l'économie sociale et solidaire, existants et potentiels, les offrir de soutien financier, informations, conseils et formations pour rationaliser le processus de création et de les formaliser, afin de les aider à supporter une économie de plus en plus mondialisée qui est aujourd'hui affectée par une grave crise financière cyclique;
6. Organiser des programmes pour promouvoir l'expérimentation avec des nouveaux modèles socio - économiques et de cadre des programmes de recherche, l'inclusion des problèmes liés à l'économie sociale et solidaire dans les appels pour les propositions, aussi bien que pour l'utilisation d'un "multiplicateur" appliqué aux données statistiques officielles et l'introduction des instruments de mesure qualitative et quantitative de la croissance et de développement de l'économie sociale et solidaire ;

PROPOSEE PAR: CTCP

APPUYEE PAR: SIVARA, FUTJOPOCIF, FOTSSIEH, FNOTNA, FEDEVAL,
FUTRAND.